

François ASENSI
DEPUTE DE SEINE-SAINT-DENIS
Maire de Tremblay-en-France

Paris, le 3 février 2009

Communiqué

Tarif unique de la carte orange : Pour les franciliens, une hausse concrète de leur pouvoir d'achat ; pour le gouvernement, une « mesure démagogique »!

Cet après-midi, le Député François Asensi a interpellé à l'Assemblée nationale le Ministre chargé des Transports sur la situation critique des transports en commun en Ile de France.

François Asensi a tenu à rapporter, devant la représentation nationale, « la galère des transports » que vivent chaque jour les franciliens. En janvier, sur la ligne B, ce sont 25% de retards et d'annulations qui ont été constatés, et près d'un tiers sur la ligne D.

Le Gouvernement se sert des grèves comme d'un bouc émissaire face à ces difficultés quotidiennes. Le député a rappelé que le nombre d'heures de travail chômées pour cause de retards et d'incidents techniques est supérieur et de loin au total des heures de grève.

Si François Asensi a demandé que plus de moyens humains et financiers soient attribués à l'entretien des lignes, le Député a invité le gouvernement à prendre enfin une vraie mesure de relance, socialement juste et économiquement efficace : la mise en place d'un tarif unique de la carte orange. Une telle mesure ne représente que 0,2% de ce que Nicolas Sarkozy a offert aux banques, sans contrepartie.

Si le gouvernement a reconnu la détérioration généralisée du réseau, il a considéré avec mépris la proposition du Député pour une amélioration immédiate du pouvoir d'achat. Les Franciliens apprécieront.